

BIM

N°29

PRINTEMPS 2022



LE BAN-SAINT-MARTIN REPREND DES FORCES

P2

DANS LE RÉTRO

Les Ateliers du Ban

P8

ON VOUS EXPLIQUE

Le budget 2022

P15

EN BALADE

À la découverte du
Château Lasalle

Cérémonie du 11 novembre



Vendredi 10 novembre 2021, Michel Brandebourger, premier adjoint au Maire, a présidé la commémoration de l'Armistice de 1918, en présence de Belkhir Belhaddad, député de la Moselle. À l'initiative du ministère des Armées, cette commémoration est à présent dénommée « Journée nationale de Commémoration de la Victoire et de la Paix et Hommage à tous les morts pour la France » et est dédiée à l'ensemble des soldats décédés dans l'exercice de leurs fonctions. Leurs noms ont tous été énumérés, avant l'observation d'une minute de silence.

Ateliers du Ban

Le premier chantier participatif de plantation de végétaux, organisé le samedi 27 novembre, a rencontré un franc succès ! Malgré un petit nombre de participants, heureusement très motivés, l'ensemble des ateliers prévus a pu être conduit. Pour le réconfort, un déjeuner a été partagé entre les jardiniers du jour et les équipes techniques, qui avaient pris soin de préparer le terrain en conséquence, quelques jours plus tôt. Un prochain rendez-vous sera si possible organisé avant l'été. Nous vous attendons nombreux !



Colis des Aînés

Les 15 et 16 décembre, les colis destinés aux aînés de la commune (habitants de plus de 70 ans) ont été distribués en salle du Conseil, par les membres de la commission Solidarité et Rythmes de Vie. Le temps d'un échange chaleureux, les bénéficiaires sont repartis avec le sourire !

Fête de l'école Paul Verlaine

Organisée par l'association Les Hirondelles, la fête de Noël de l'école Paul Verlaine a eu lieu le jeudi 16 décembre, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Ainsi, les enfants ont pu présenter leur spectacle en plein air, pour le plus grand plaisir des parents. Pour l'occasion, un food-truck avait été installé près du préau, afin de proposer un espace de restauration délimité et couvert. Un moment de convivialité et d'échanges, qui malgré le froid, a réjoui petits et grands !

Boîtes solidaires

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité a participé à l'opération « Boîtes de Noël pour les plus démunis ». Un grand bravo aux animateurs, enseignants, parents et bien sûr, aux enfants pour ce geste fort et plein d'espoir. Grâce à la solidarité de tous, près de 120 boîtes ont été collectées, puis distribuées par l'association Amana Humanity.



Passage du Saint-Nicolas



Très attendu par son public, Saint-Nicolas a rendu visite aux enfants des classes de maternelle de la commune dans l'après-midi du 6 décembre. Cette année, chaque enfant a reçu un livre de conte illustré, intitulé « Saint-Nicolas et les enfants perdus », accompagné de quelques friandises. Proposé par la maison Feuilles de menthe, chaque ouvrage de la collection est édité en France.

Célébration de la Saint-Sigisbert

Le samedi 29 janvier, la fête de la Saint-Sigisbert a été fêtée au cours d'une messe célébrée par l'abbé Bernard Bellanza, en l'Église Sainte-Croix. Tout au long de la célébration, la châsse contenant les reliques du Saint-roi était visible. Initiée par l'association Le Mouvement Culturel, fondée en 1988 et présidée pendant plusieurs années par le Docteur François Jung, cette manifestation est devenue une tradition chère aux habitants de la commune.



4 L'édito du MAIRE

Le Bim qui vous est adressé en ce début d'année témoigne de la diversité et de la qualité des modes de vie au Ban St Martin.

Ateliers du Ban enfin engagés malgré la crise sanitaire, renforcement de l'accueil des enfants durant les congés scolaires, vie associative forte et préservée au maximum durant l'épidémie... les raisons d'envisager l'avenir avec dynamisme ne manquent pas. Ou plutôt, ne manquaient pas !



Avec les très tragiques événements en Ukraine, nous vivons tous depuis deux semaines dans une angoisse certaine face à l'avenir.

S'il appartient à chacun de se faire une opinion sur les origines de ce conflit et les moyens d'y mettre fin, je constate qu'au Ban St Martin comme dans l'ensemble des communes de l'Eurométropole de Metz, un formidable élan de solidarité envers le peuple ukrainien s'exprime au travers des dons que nous récupérons en Mairie et qui sont expédiés aux réfugiés via l'organisation mise en place par la métropole.

Compte tenu de la diversité de notre parc de logements aidés, nous serons en mesure d'accueillir rapidement plusieurs familles de réfugiés.

Nous exprimons ainsi notre attachement au respect des règles fondamentales de la démocratie et au droit intangible des peuples à décider de leur avenir.

Nos principes de Liberté, d'Égalité et de Fraternité façonnent notre société.

Je forme des vœux pour qu'ils soient compris et admis par celles et ceux qui dans le monde en ignorent encore la réelle portée humaniste.

Henri Hasser,
Maire du Ban-Saint-Martin



5 FLASH
L'agenda, l'ALSH, le carnaval...

9 ON VOUS EXPLIQUE
Le budget 2022

10 LE DOSSIER
Environnement : vert, la couleur de l'espoir

12 SUR LE VIF
Chez Max, Duothentique, Le repaire de l'affineur, le ban des arts, le judo club...

15 EN BALADE
Au Château Lasalle

N°29 – Printemps 2022 – Le BIM, bulletin d'information municipal de la ville du Ban-Saint-Martin – Directeur de la publication : Henri Hasser – Conception éditoriale, rédaction, secrétariat de rédaction et mise en page : les membres de la commission communication et Evicom – Photographies : Evicom, Mairie du Ban-Saint-Martin – Impression : Digit'Offset Marly – Tirage : 2 600 exemplaires – Dépôt légal : à parution.

PATRIOTISME

Souvenir Français

Bien plus qu'une association d'anciens combattants, le Souvenir Français participe depuis toujours à la diffusion des valeurs citoyennes et patriotiques, sans idéologie politique. Pour continuer de transmettre ces valeurs à chaque génération, l'association se rapprochera prochainement des établissements scolaires de la commune, afin d'intéresser les plus jeunes à l'histoire particulière de notre département, au travers d'ateliers, conférences et sorties pédagogiques. À cet effet, Christian Evesque, président par intérim, recherche des personnes intéressées pour faire revivre le comité local de l'Association du Souvenir Français ; en complément, un groupe de travail dédié aux jeunes citoyens du Ban-Saint-Martin sera créé à la rentrée 2022.

Contact : Christian Evesque – Tél. : 06 20 83 74 40 –
E-mail : evesquechristian@orange.fr

NOUVEAU COMMERCE

Sachou nous chou-choute !

Depuis le mois d'octobre, en lieu et place de l'ancien atelier de couture l'Aiguille d'Or, suite au départ à la retraite de son illustre gérante Joséphine Dipasquale, les petits choux de Sacha Wajnsztok ont remplacé les étoffes. Désormais, au 19 avenue de la Liberté, c'est une vitrine remplie de couleurs et de saveurs qui nous accueille. Vanille, chocolat, café, mais aussi mirabelle ou coquelicot, il y en a pour tous les goûts, un véritable appel à la gourmandise ! Avec 16 parfums tout au long de l'année, « le chou du moment » et quelques inédits selon la saison, vous l'aurez compris, Sachou nous comble de bonheur avec ses petits choux aussi beaux que bons. Pour combler encore plus de gourmets, la jeune pâtissière propose aussi des entremets et des desserts sur mesure, qui viennent compléter son éventail de douceurs et chou-chouter nos palais.

Contact : Sachou – 19 avenue de la Liberté – Tél. : 07 78 79 86 40 /
Instagram : sachou_patisserie / Facebook : Sachou

INITIATIVE

Formation aux gestes de premiers secours

À partir du mois d'avril, la municipalité proposera aux habitants de la commune des soirées de formation aux gestes de premiers secours, encadrées par le SDIS de la Moselle. La formation de base au secourisme en France, PSC1 (Prévention et Secours Civique de Niveau 1), d'une durée de 7 heures, sera la première à être programmée. Encadrées par un formateur du SDIS et de la Protection Civile, ces sessions seront partiellement prises en charge par la ville.

Groupes de 10 personnes, sur inscription.
Informations complémentaires à venir.



COMPAGNIE LA BAN D'RÔLE

Stationnement alterné

À ne pas manquer ! Le samedi 2 avril à 20 h 30, la compagnie **La Ban d'rôle** présentera sa dernière création « Stationnement alterné ». Après 3 ans d'absence sur les scènes de la région, les comédiens sont impatients de retrouver leur public sur la scène du Ru-Ban. Jean Martin, chauffeur de taxi est un homme comme tout le

monde. Sauf qu'il est marié à deux femmes et qu'il a deux foyers : l'un à Montreuil et l'autre à Ivry. Entre déplacements et horaires variables, il jongle parfaitement et sans le moindre scrupule avec son emploi du temps surchargé, jusqu'au jour où son double jeu va être mis à rude épreuve... Une pièce hilarante de Ray Cooney, le bien nommé Feydeau anglais, mise en scène par Brigitte Tinnès.



Renseignements et réservations au 06 84 40 43 61 - Entrée : 8 €

UNE ROSE, UN ESPOIR

Des motards au grand cœur



Le samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai, l'association Une rose, Un espoir sillonnera les communes de Ban-Saint-Martin, Longeville-Lès-Metz et Plappeville, autour d'une idée simple, sympathique et généreuse, offrir une rose aux habitants, contre un don de 2€ minimum. Les motards et leurs passagers, tous animés par un grand élan de solidarité au profit de la Ligue Contre le Cancer, invitent ceux qui le souhaitent à venir les rejoindre dans cette mobilisation !

Contact : www.uneroseunespoir.com

Les dates à retenir

- **Dimanche 3 avril** : marche de La Quentinoise, au Ru-Ban et traversée de la commune.
- **Dimanche 8 et 15 mai** : marché aux fleurs dans la cour Paul Verlaine, puis vide-dressing au Ru-Ban.
- **Samedi 21 et dimanche 22 mai** : Salon détente et bien-être, au Ru-Ban.
- **Vendredi 24 juin, à partir de 19 h 30** : Fête de l'accueil périscolaire – Spectacle des enfants et pique-nique des familles, au Ru-Ban.

- **Samedi 25 et dimanche 26 juin** : rencontre de l'ensemble des harpistes de Moselle, au Ru-Ban.
- **Samedi 2 juillet** : Journée des Associations, au Complexe Sportif.
- **Samedi 10 et dimanche 11 septembre** : 8^e édition de la Fête de la Pomme.

De retour

Après le succès des vacances d'automne et d'hiver, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), est renouvelé pour les vacances de printemps, du 11 au 14 avril, de 8 h 00 à 17 h 30 (vendredi 15 avril férié), inscriptions à compter du 23 mars ; puis pour les vacances d'été, du 11 au 29 juillet, de 8 h 00 à 17 h 30, inscriptions à compter du 1^{er} juin.

Parmi les activités proposées : initiation au graffiti avec un artiste pro, yoga en plein air, tennis, balade nature, construction d'une cabane, jardinage, multi sport en gymnase, spectacle jeune public en plein air, initiation au cirque, et bien d'autres ! Ces accueils sont encadrés par 4 animateurs (trices) le matin ainsi que pendant le repas et quatre autres animateurs pour l'après-midi. Pour la majorité, ils sont diplômés du BAFA et engagés à l'année pour l'encadrement de l'accueil périscolaire.



FESTIVITÉS

Tous au carnaval !



La mairie du Ban-Saint-Martin a invité les familles à son traditionnel carnaval des enfants, le samedi 5 mars de 14 h 00 à 18 h 00, au Ru-Ban. Pour cette nouvelle édition, le thème retenu était le Fantastique. Petits et grands déguisés ont profité d'un programme festif et convivial ! Un espace buvette et restauration a été proposé par l'association de parents d'élèves Les Mésanges.

ZOOM SUR...

La magie en février

Du 7 au 11 février dernier, la magie s'est invitée à l'accueil de loisirs avec l'artiste Lord Martin et son spectacle « Quand les enfants deviennent magicien ! ». Rires et bonne humeur étaient au rendez-vous pour nos 33 chérubins accueillis. Tout au long de la semaine des activités sportives et culturelles ont été proposées : tennis, danse, réalisation de décor pour le carnaval des familles, création de chapeaux de pirates... Un atelier cuisine orientale, un repas à thème avec couscous, des chants, des danses et des quizz sont venus clôturer cette belle semaine de loisirs éducatifs.

FUTUR PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Une exposition pour mieux comprendre

Du 20 avril au 9 mai, vous pourrez venir voir, en mairie, une exposition présentant le projet ainsi que les enjeux du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Il remplacera, à l'horizon 2024, l'actuel PLU communal. Le PLUI, une fois « arrêté » par l'Eurométropole, fera l'objet d'une enquête publique au cours de laquelle vous pourrez exprimer par écrit ou directement au commissaire enquêteur toutes vos remarques. C'est un document important car il fixe les règles générales d'utilisation du sol mais également les objectifs pour le développement du territoire dans les dix à quinze prochaines années. Vous pouvez d'ores et déjà vous exprimer sur le registre de concertation disponible à l'accueil de la mairie. Une autre exposition vous sera proposée du 11 au 30 mai vous présentant, cette fois-ci, le projet de Règlement Local de Publicité Intercommunal.

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Mode d'emploi

Comme la plupart des communes, la mairie du Ban-Saint-Martin ne peut plus recevoir les demandes de passeport et de carte d'identité. Vous devez prendre rendez-vous dans une mairie disposant du matériel nécessaire. Plus concrètement, les mairies proches de notre commune pouvant accepter votre demande sont : la mairie de quartier de **Devant-les-Ponts 15 chemin sous les vignes**, celles de **Woippy** et de **Montigny-lès-Metz**.

Vous devez faire une pré-demande sur le site service-public.fr avant de prendre rendez-vous.

DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Dématérialisation depuis le 1^{er} janvier

Rendez-vous sur <https://urbanisme.eurometropolemetz.eu> ou sur le site de la mairie rubrique urbanisme. Ainsi vous pouvez non seulement déposer une demande et la suivre mais également disposer de ressources et d'une aide en ligne vous permettant de préparer votre dossier. Cette dématérialisation permet également, en réduisant le circuit de vos demandes, d'avoir des réponses plus rapides.

Les dépôts papiers sont toujours réalisables au service urbanisme de la mairie. Il se tient à votre disposition pour tout renseignement 03 87 30 13 15.

AVIS DE RECHERCHE

Appel aux bonnes volontés pour les élèves

Afin de sécuriser les passages piétons à proximité des écoles, lors de la rentrée et de la sortie des élèves à 8 h 15, 11 h 45, 13 h 45 et 16 h 15, nous recherchons des personnes ayant du temps libre et besoin d'un complément de revenu.

Si vous êtes intéressés merci de nous contacter par courrier ou par mail : mairie@ban-saint-martin.fr – mairie 1 avenue Henri II 57050 le Ban-Saint-Martin.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Les dates à retenir

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril et les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Pour voter par procuration vous avez deux possibilités :

- Préremplir la demande sur maprocuration.gouv.fr et se rendre dans le commissariat ou la gendarmerie de votre choix.
- Vous rendre directement dans un commissariat, une gendarmerie ou un tribunal judiciaire et remplir sur place le formulaire.

Attention, vous devez connaître le n° d'électeur de votre mandataire (vous le trouverez sur sa carte d'électeur). Celui-ci peut être inscrit dans une autre commune mais devra venir voter dans votre bureau de vote habituel muni d'une pièce d'identité à son nom.

Année compliquée, ambition intacte

CETTE ANNÉE, LE BUDGET VOTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 22 FÉVRIER A ÉTÉ UN EXERCICE DIFFICILE. EN EFFET, NOS FINANCES ONT SOUFFERT, CES DEUX DERNIÈRES ANNÉES, DE LA PANDÉMIE ET DE DIFFÉRENTS EFFETS EXTERNES QUI CONTINUENT VOIRE S'ACCENTUENT EN 2022.

Inflation qui impacte le coût de nos dépenses, tarifs de l'électricité qui augmentent de plus de 50 %, primes de précarité versées sur les contrats à durée déterminée alors même que l'épidémie de Covid-19 a nécessité un recours massif des salariés temporaires pour assurer l'accueil et l'hygiène dans les écoles, le périscolaire et les équipements sportifs. Autant d'éléments qui auront eu pour conséquence une augmentation quasi automatique des dépenses même si nous continuons à rechercher des économies. Par exemple, le raccordement de tous les bâtiments municipaux au chauffage urbain a offert une stabilité du coût du chauffage alors même que le prix du gaz s'envole littéralement, la réhabilitation de l'école Marcel Pagnol en 2022 et 2023 a pour objectif principal l'économie d'énergie. Cependant, ces augmentations de dépenses ont amené le conseil municipal à voter une augmentation des taxes sur le foncier bâti et non bâti de 3 %.

Il est à noter que la politique menée, depuis plusieurs années, de modération de nos consommations d'énergies fossiles et de lutte contre le réchauffement climatique a un effet positif sur nos dépenses de fonctionnement. Cette année encore, la plupart des réalisations inscrites au budget vont dans ce sens : réaménagement de la cour de l'école Paul Verlaine en cours oasis, mieux adaptée aux enfants et créant un îlot de fraîcheur et de verdure ; réhabilitation de l'école Marcel Pagnol après celle de Verlaine, dont les deux objectifs sont les économies d'énergie et le confort des élèves et des enseignants ; projet d'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit pour des raisons écologiques et économiques qui fera l'objet d'une concertation avec les habitants ce printemps.

Convivialité de mise

2022 verra également le projet de nouveau bâtiment périscolaire, pour le groupe scolaire Marcel Pagnol La pépinière, avancer notamment avec le choix de l'équipe d'architecte et les premières études techniques. Le programme de voirie réalisé par Metz Métropole n'est pas totalement finalisé mais des trottoirs seront remis à neuf, par exemple, avenue de la Liberté. Une campagne d'entretien des voiries et trottoirs ainsi que le changement de panneaux routiers est également à l'ordre du jour. Ce budget n'oublie pas les aspects conviviaux et festifs. Ainsi, le soutien aux associations, par les subventions, la mise à disposition de locaux et de matériel seront largement maintenus. La fête de la pomme passera d'une journée à deux jours. Le marché du vendredi sera également égayé par de petites animations tout au long de l'année et enfin, un concours de fleurissement est d'ores et déjà lancé : vous trouverez la fiche d'inscription dans le présent BIM. D'autres moments festifs et chantiers participatifs vous seront proposés tout au long de l'année. Au total, c'est un budget de 6 345 000 € équilibré en dépenses et en recettes, que vos élus ont voté. Il comprend aussi une réserve financière devant permettre l'autofinancement du bâtiment périscolaire et un recours moindre à l'emprunt en 2023 et 2024.

Le budget en chiffres

Recettes de fonctionnement 4 667 841 €

dont :

- **1 968 500 €** : impôts et taxes.
- **649 000 €** : dotations de l'État et autres participations.
- **1 748 754 €** : résultat des exercices antérieurs & réserve d'autofinancement.
- **267 600 €** : produits d'exploitation, essentiellement constitués des prestations périscolaires.

Dépenses de fonctionnement 4 667 841 €

dont :

- **931 800 €** : amortissements et autofinancements.

Recettes d'investissement 1 677 713 €

Dépenses d'investissement 1 180 000 €

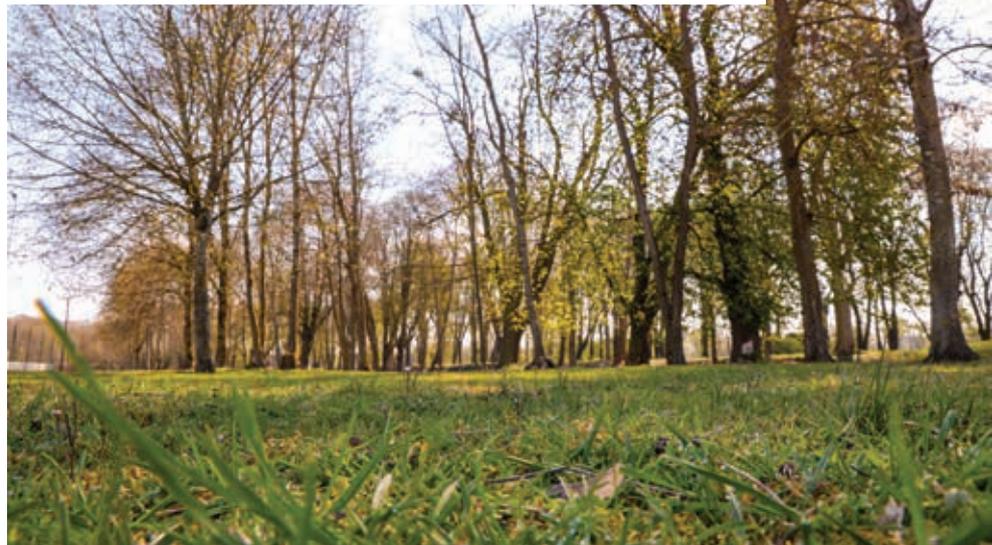
Somme dédiée aux opérations d'équipement (cours d'école Paul Verlaine, réhabilitation école Marcel Pagnol, matériel informatique ou de voirie...). Le reste est constitué de diverses dépenses comme le remboursement du capital des emprunts, les contributions à l'Eurométropole de Metz...

La dette de la commune repose sur trois emprunts et se monte à 1 487 400 € fin 2021, soit 300 € par habitant à comparer avec la moyenne de 800 € par habitant dans les communes françaises de sa strate démographique.

Ecoresponsabilité et paysages au cœur des priorités

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE. UN DOUBLE DESSEIN QUE LA COMMUNE DU BAN-SAINT-MARTIN S'EST ASSIGNÉE DEPUIS 2020. POUR CE FAIRE, ELLE A NOTAMMENT TRAVAILLÉ AVEC LE SYNDICAT MIXTE DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL DE L'AGGLOMÉRATION MESSINE, SUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN PAYSAGES, UN PROGRAMME D'ACTIONS QUI A POUR BUT D'ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE TOUT EN SE PRÉPARANT AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES. ILLUSTRATION DU PROPOS.

Une connotation écoresponsable, cela se mérite. La ville du Ban-Saint-Martin y travaille depuis longtemps (fin de l'utilisation des produits phytosanitaires depuis 2008 par exemple). Elle a accéléré les actions depuis 2020. Un mandat placé sous le signe du développement durable et de la requalification des espaces. La ville est à la fois intéressée et investie dans la mise en place du Plan Paysages, initié par le Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCoTAM). Outil de planification et d'urbanisme qui traite une quinzaine de politiques publiques dont le logement, la mobilité, les loisirs, la biodiversité, le commerce, les paysages ou la préservation de l'eau et des ressources, le SCoT a pour but de mettre en cohérence ces politiques publiques sur son périmètre et de se projeter à un horizon d'environ vingt ans. Tout cela est traduit dans un document réglementaire, le SCoTAM qui est le chapeau d'autres documents, comme les plans locaux d'urbanisme et les cartes communales. Fort de six agents techniques, le SCoTAM est sous l'égide d'un comité syndical composé d'une soixantaine de délégués titulaires qui dirigent ces travaux, représentant les sept intercommunalités, membres du SCoT, couvrant les 224 communes adhérentes.



« Pour résumer, le SCoT est une structure, un territoire et un document stratégique », indique Béatrice Gilet, directrice du SCoTAM. Parallèlement au travail réglementaire en rapport avec le Code de l'Urbanisme, le Syndicat mixte a mis en place toute une approche pédagogique basée sur la bonne volonté de chacun des partenaires, Le Ban-Saint-Martin faisant partie de ceux-là. « Nous avons ainsi initié une convention de partenariat avec l'Eurométropole et la Ville du Ban-Saint-Martin qui décline les éléments du Plan Paysages (lire notre encadré). »

Trame bleue, verte et... noire

Un travail qui s'est concentré sur la mise en place d'un chantier participatif au Bois des Lapins qui a fait la part belle à la gestion raisonnée de plantations et l'organisation d'un Café-Paysage sur la thématique de l'arbre. « Autant d'opérations dont le dénominateur commun est la réappropriation de l'espace public par les habitants », poursuit la directrice. Tout comme les Ateliers du Ban qui se sont tenus à la fin du mois de novembre 2021 (lire en page 2). Prochaine

étape : la mise en place d'une trame noire. En effet, dans le cadre de sa politique de lutte contre le réchauffement climatique, Le Ban-Saint-Martin prévoit l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit. Une mesure qui fera notamment l'objet d'une concertation avec les habitants dès ce printemps. « Des communes ont déjà choisi de le faire, d'autres ont opté pour des lampadaires qui éclairent juste vers le bas ou le recours à l'utilisation de spectres lumineux qui sont moins nocifs pour certaines espèces. » Puis lorsqu'on conserve des zones de trames noires, il est possible d'observer plus facilement la voie lactée. Une suite logique au premier acte fort qui entraine dans le cadre de la trame verte et bleue du Plan Local d'Urbanisme (PLU), à savoir les 17 hectares de forêt qui ont été préservés de toute urbanisation sur les flancs du Saint-Quentin.

Dernier chantier mené par le Plan Paysages, l'action « Cassons la croûte ». Dispositif où Le Ban-Saint-Martin se pose comme l'exemple à suivre. Lauréate avec Dalem, Richemont et Woippy d'un appel à projets lancé par le SCOTAM, elle est devenue le chef de file de la transformation des cours d'école, en particulier sur l'établissement scolaire Paul-Verlaine, à proximité immédiate de la mairie. La commune a fait appel aux services d'Omnibus, un atelier spécialisé dans la transformation des espaces publics et partagés. Avec une méthode originale basée avant tout sur l'aspect collaboratif avec les utilisateurs, en l'occurrence la jeune génération. « L'idée maîtresse est que chacun se sente mieux dans cette cour, tout en y aménageant des îlots de fraîcheur », souligne Anne-Cécile Jacquot, paysagiste DPLG* de la société. Le principe est simple : « désimpermeabiliser » les sols pour permettre une gestion plus économique de l'eau (approche zéro tuyaux) et favoriser l'installation du vivant végétal ainsi que toute la biodiversité associée. Un dispositif collaboratif bien accueilli par les adultes et les enfants de l'école. Histoire, une nouvelle fois, que chacun soit acteur de sa destinée.

*DPLG : Diplômé Par Le Gouvernement.



Développer une culture du paysage

Deux années de travail ont été nécessaires à l'élaboration du Plan Paysages, projet exploratoire intéressant 7 intercommunalités, 224 communes et 1 762 km² de territoire. Basé sur une approche combinant les entrées urbanisme, paysages et outils numériques, ce Plan a initié une démarche empreinte d'échanges, de convivialité et de transversalité. Les nombreuses rencontres ainsi que la diversité des animations, des supports, des lieux et des intervenants ont permis à un large panel de participants – élus, professionnels, citoyens, scientifiques, institutionnels, associations, élèves, étudiants – de débattre des paysages, de ce qui compose le paysage local, des évolutions qu'il a subi au cours des années, des perspectives envisagées pour l'avenir. Le programme porté par le Plan Paysages se décline en une dizaine d'actions, qui s'intéressent à des thématiques aussi diverses que l'eau, l'arbre, la démarche paysagère en passant par les questions liées aux espaces ou à l'emprise de l'automobile.

Le chemin Kinnel

Une étude est actuellement en cours sur le chemin Kinnel et comporte deux objectifs : le rendre plus accessible et limiter le ravinement tout en préservant son aspect champêtre.



MAX BOUVIER – CHEZ MAX

« J'ai plaisir à retrouver les gens »

Si vous êtes amateur de confitures, de pâtés lorrains et de râpés de pomme de terre, ne cherchez plus ! Chez Max, vous avez trouvé la bonne adresse ! Présent sur le marché du Ban-Saint-Martin depuis l'origine – hormis une interruption d'un an – Max Bouvier est un incontournable. L'homme aux mille métiers – il a été serveur en restauration, agent de sécurité et même forain – a trouvé sa voie derrière son étal de gourmandises. « C'est surtout un métier de contact où on a la possibilité d'échanger avec les gens. J'ai plaisir à retrouver mes clients chaque semaine », indique Max. Au vu de son succès et de la qualité de ses produits, la municipalité lui accordera sa confiance sur d'autres événements comme la journée des associations le 2 juillet et la fête de la pomme les 10 et 11 septembre prochains.



CÉDRIC CUEVAS & JULIEN ANDERBOURG – DUOTHENTIQUE

Tout fait maison



La période difficile que nous avons connue, a engendré nombre de bouleversements dans nos vies. Pour certains, c'était même le moment de changer de voie. Cela fait donc quelques mois que Cédric Cuevas et Julien Anderbourg, originaires de Sillegny, qui travaillaient auparavant dans les terminaux de paiement pour l'un et dans le monde agricole pour l'autre, ont amorcé un virage à 180° pour vivre de leur passion. Comme leur nom l'indique, le duo vous fait (re)découvrir le goût authentique, une cuisine réconfortante, de savoureuses pâtisseries, le tout fait maison avec passion. « Nous avons un double objectif. À court terme, nous attendons la livraison de notre food truck et à moyen terme, nous ambitionnons d'ouvrir un café-restaurant à la campagne », souligne Julien Anderbourg. En plus de leur activité de traiteur à emporter, ils participent à différents marchés. Au Ban-Saint-Martin, ils ont déjà une poignée de fidèles gourmands qui répondent présents chaque semaine pour déguster tourte au poulet fermier, quiches à l'oignon et autres tartes aux fruits maison.

CHARLES GOUDON – LE REPAIRE DE L’AFFINEUR

Le goût de l’authenticité



« Je veux que mes fromages parlent aux gens. » Derrière cette phrase un tant soit peu étonnante se cache une véritable passion. Celle de partager avec ses pairs, le goût de l’authenticité. C’est le but de l’entreprise «La voie lactée» créée en 2020 par Charles Goudon. Celui qui a passé dix-sept ans dans les Alpes suisses affairé à la confection de fromages, est désormais installé près de Corcieux, dans les Vosges. « Je vais chercher mes produits moi-même pour les proposer aux clients sur les marchés », détaille Charles Goudon. À raison de 7 par semaine, entre Moselle et Meurthe-et-Moselle. Sa marque «Le repaire de l’affineur» a déjà quelques fidèles au Ban-Saint-Martin. « L’essentiel est que les produits soient adaptés aux consommateurs ». Pour goûter à l’authenticité, rendez-vous les 2^e et 4^e vendredi du mois au Ban-Saint-Martin

LE FUMOIR DE FLEURY

Salé & Fumé

Saumon fumé, truite, mignon de porc... Autant de bons produits qui font saliver. Davantage quand ils sont passés dans les mains de Coline Filliau, gérante du Fumoir de Fleury. La dirigeante qui a travaillé en restauration, s’est reconvertie en janvier 2020 dans la salaison et le fumage d’aliments. La recette a vite pris au point que l’activité occupe désormais Coline à 100 %. Le petit chalet, caractéristique du fumoir, déambule depuis presque deux ans sur les marchés du centre et du Nord de la Moselle. « Nous avons notre place à Marly, Plappeville, Sillegny et aussi Cattenom », souligne Coline. Arrivée très récemment du côté du Ban-Saint-Martin et désormais présente le 4^e vendredi du mois, elle y apprécie l’ambiance et a été fort bien accueillie, à la fois par les commerçants et le public. Longue vie au fumoir !

Contact : tél. : 06 62 05 78 79 /
E-mail : lefumoirdefleury@gmail.com



L'EMARI

S'ouvrir à la musique

Chaque mercredi après-midi, de 15 h à 16 h, l'EMARI (école de musique agréée à rayonnement intercommunal) accueille les enfants dès 4 ans pour une session d'éveil musical dans l'ancien presbytère. Grâce à de nombreux ateliers pédagogiques, les plus jeunes peuvent ainsi s'ouvrir au monde des sons et des mélodies. Une expérience enrichissante et adaptée aux tout-petits, une parenthèse où l'on devient soi-même instrument en frappant des mains et en tapant des pieds, au rythme de chacun et chacun à son rythme.

Contact : EMARI - Presbytère, avenue de la Liberté - Tél. : 03 87 66 94 93.

MBSMB

Fusion gagnante

Depuis le 1^{er} septembre 2021, le Metz Saint Quentin Badminton (MSQB) et le Metz Badminton (MB), ont fusionné pour devenir un seul et même club : le Metz Ban-Saint-Martin Badminton (MBSMB). Le nouveau club regroupe désormais près de 300 joueurs et devient ainsi le premier de Moselle. Proposant du sport de loisir, mais aussi de compétition, le MBSMB engage cette année une dizaine d'équipes dans différents niveaux nationaux et départementaux. Ouvert à tous, la pratique est possible tout au long de la semaine, grâce à de nombreux créneaux mis à disposition par la municipalité dans le gymnase de la commune.

Contact : MBSMB Gymnase, Complexe Sportif, rue Otto Zollinger - e-mail : contact.mbsmb@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Nouveaux horaires

La Bibliothèque vous accueille désormais de 16 h 30 à 18 h 30, tous les vendredis après-midi.

Les autres jours restent inchangés : le mercredi et le samedi, de 10 h à 12 h.

Contact : Bibliothèque Pour Tous - Le Ru-Ban, Avenue Henri II - Tél. : 03 87 66 63 78.

LE BAN DES ARTS

Reprise du rythme d'avant Covid



Entre maîtrise technique et aspect stylistique, les stages sont autant de moments privilégiés pour expérimenter une façon différente et complémentaire de danser. C'est dans cette optique que le BDA a proposé deux temps forts au cours des dernières semaines : le 6 novembre, avec Grégory Beaumont, autour de la relation musique/danse, en s'appuyant sur l'écriture musicale du musicien Sébastien Cuiret ; Les 26 et 27 février, avec Christine Hassid, chorégraphe de la Compagnie CHP, pour un training professionnel, suivi d'une étude d'une pièce du répertoire de sa compagnie. Prochain stage les 26 et 27 mars, avec Stéphanie Chatton, formatrice DE à Paris.

Contact : Le Ban Des Arts - Salle de danse, Complexe Sportif, rue Otto Zollinger - Tél. : 06 82 68 62 30.

JUDO CLUB

« Ne Waza » pour tous



Venez découvrir le Ne Waza au Judo Club, dans une ambiance sportive mais surtout, conviviale ! Indispensable pour les judokas et les non judokas, cette technique correspond à l'ensemble du travail au sol, idéal pour compléter une formation, ou apprendre à se dépasser. Encadrés par le trio d'entraîneurs Pierre, Roman et François, les cours sont toujours joyeux et efficaces.

Contact : Judo Club - Dojo, Complexe Sportif, rue Otto Zollinger - Tél. : 03 87 30 25 09.

Voyage dans le temps

NOTRE PROMENADE AU MONT SAINT-QUENTIN ACHÉVÉE, REDESCENDONS VERS NOTRE PROCHAINE ÉTAPE EN EMPRUNTANT LE CHEMIN KINNEL*, UN SENTIER BIEN CONNU DE TOUS, QUI PERMET DE RELIER LE HAUT ET LE BAS DE LA VILLE... ENCORE QUELQUES PAS EN DIRECTION DE L'ÉGLISE, NOUS VOICI DEVANT LE CHÂTEAU LASALLE.

Pour mieux découvrir et apprécier ce témoignage du passé, remontons au début du XVIII^e siècle.

À cette époque, Le Ban-Saint-Martin est administré par la ville de Metz et compte à peine une centaine d'habitants. La plus grande partie du hameau est consacrée à la vigne et pour les familles bourgeoises voisines, la beauté du lieu en fait une destination de vacances idéale, surtout au moment des vendanges. C'est ainsi que notre jolie commune deviendra en quelques décennies à peine, un bout de campagne glamour où plusieurs maisons de maître seront édifiées. Parmi les emblématiques demeures de cet âge, l'Ancien Château Lasalle, classé aux Monuments Historiques depuis 1996. Construit entre 1751 et 1764 par François de Lasalle, écuyer, secrétaire du Roi et directeur général des vivres, il est remarquable pour l'époque de par la richesse de son architecture : élégantes boiseries, rampe d'escaliers en fer forgé, nombreuses œuvres peintes par l'un des frères Parrocel** et magnifique jardin dit « à la française ». Haut-lieu social et politique, le château sera le décor de nombreux épisodes de l'Histoire ; il servira notamment de refuge à trois religieuses et une sœur de Lasalle, ex-ursuline à Metz, réfractaires à la Constitution Civile du Clergé ; cette première expérience de laïcité en France provoquera d'ailleurs la division du clergé dans tout le pays, avant d'être abrogée par le concordat de 1801.

En 1794, Lasalle, alors âgé de 74 ans



et infirme, y sera assigné à résidence durant quelques mois par le Comité Révolutionnaire de Metz, ne pouvant, entre autres, expliquer le départ du pays de sa fille et de son gendre. Siège de l'état-major français durant l'Annexion de 1870 en devenant le quartier général du Maréchal Bazaine, il passera ensuite entre les mains de plusieurs propriétaires, avant d'être acheté en 1951 par Monsieur Hirsch, qui en fera le Centre Mosellan d'Art Ménager.

En 1960, c'est l'IRTS, Institut Régional du Travail Social, qui s'y installe, avant de s'agrandir dix ans plus tard dans un nouveau bâtiment construit dans le

parc du château.

Ouvert au public en de rares occasions, l'Ancien Château Lasalle se visite parfois au cours des Journées Européennes du Patrimoine. À défaut de pouvoir s'imprégner de l'atmosphère des lieux, rien n'empêche un rapide coup d'œil à travers la grille lors de votre prochaine escapade dans les rues ban-saint-martinoises... Voici de quoi devenir incollable sur le sujet ! Rendez-vous dans quelques mois pour la suite de notre parcours à travers la ville.

*Baptisé ainsi en souvenir de l'usine à confitures de Pierre Kinnel, située non loin de là.
**La famille Parrocel est connue pour être une dynastie de peintres, active en France et en Italie du XVI^e au XVIII^e siècle.

Voici de quoi devenir incollable sur le sujet !

Rendez-vous dans quelques mois pour la suite de notre parcours à travers la ville.

2^E ÉDITION

CONCOURS DE FLEURISSEMENT

PRINTEMPS - ÉTÉ 2022

Catégories récompensées

Maisons avec jardin | Façades* | Terrasses, cours et jardinets**

Passage du jury du 4 au 9 Juillet 2022

Bons d'achat à remporter

Pour les 3 premiers de chaque catégorie

100€ - 75€ - 50€

**Une surprise
fleurie
pour chaque
participant
inscrit !**

Concours gratuit, réservé aux particuliers. Inscription jusqu'au 21.06.2022. Règlement du concours disponible sur le site de la mairie.
*décor floral sur voie publique, fenêtres, murs et balcons **espaces trop réduits pour être considérés en jardin

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour participer, les espaces doivent impérativement être visibles depuis la rue. Remise du bulletin à l'accueil de la mairie, ou par courriel mairie@ban-saint-martin.fr avant le 21 juin 2022.



NOM

PRÉNOM

ADRESSE COMPLÈTE

COMPLÉMENT UTILE

(étage/ N° d'appartement/entrée immeuble/localisation exacte)

TÉLÉPHONE

E-MAIL

Catégorie de participation

- Maison avec jardin
- Façades (décor floral sur voie publique, fenêtres, murs et balcons)
- Terrasses, cours et jardins (espaces trop réduits pour être considérés en jardin)

Merci de préciser éventuellement les techniques de jardinage utilisées en faveur de l'environnement (contenants recyclés, nichoirs, bac à compost, récupérateur d'eau...)

Date :

Signature :